

**ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

ARRÊTÉ N°AP_2024_0293

Arrêté Permanent

8. Domaines de compétences par thèmes

8.3 Voirie

**Arrêté Portant numérotation de voirie 1901, route de la Réveillerie la Glacerie 50
470 Cherbourg en Cotentin**

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.2213-28,

VU le Code de la route,

VU l'arrêté n°AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU l'absence et le manque de cohérence concernant l'adressage,

VU la nécessité pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin de mener une action de dénomination et de numérotation des voies, il est nécessaire de donner un numéro de voirie à la parcelle cadastrée 203 OD 1399 route de la Réveillerie

ARRETE

ARTICLE 1 – Il convient d'attribuer le numéro de voirie 1901 à la parcelle 203-OD-1399

Le numéro vient en complément de : route de la Réveillerie la Glacerie 50470 Cherbourg en cotentin (voir plan joint)

ARTICLE 2 – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérécourus citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,

Pour le Maire et par délégation, la Maire adjointe

Muriel Jozeau-Marigné

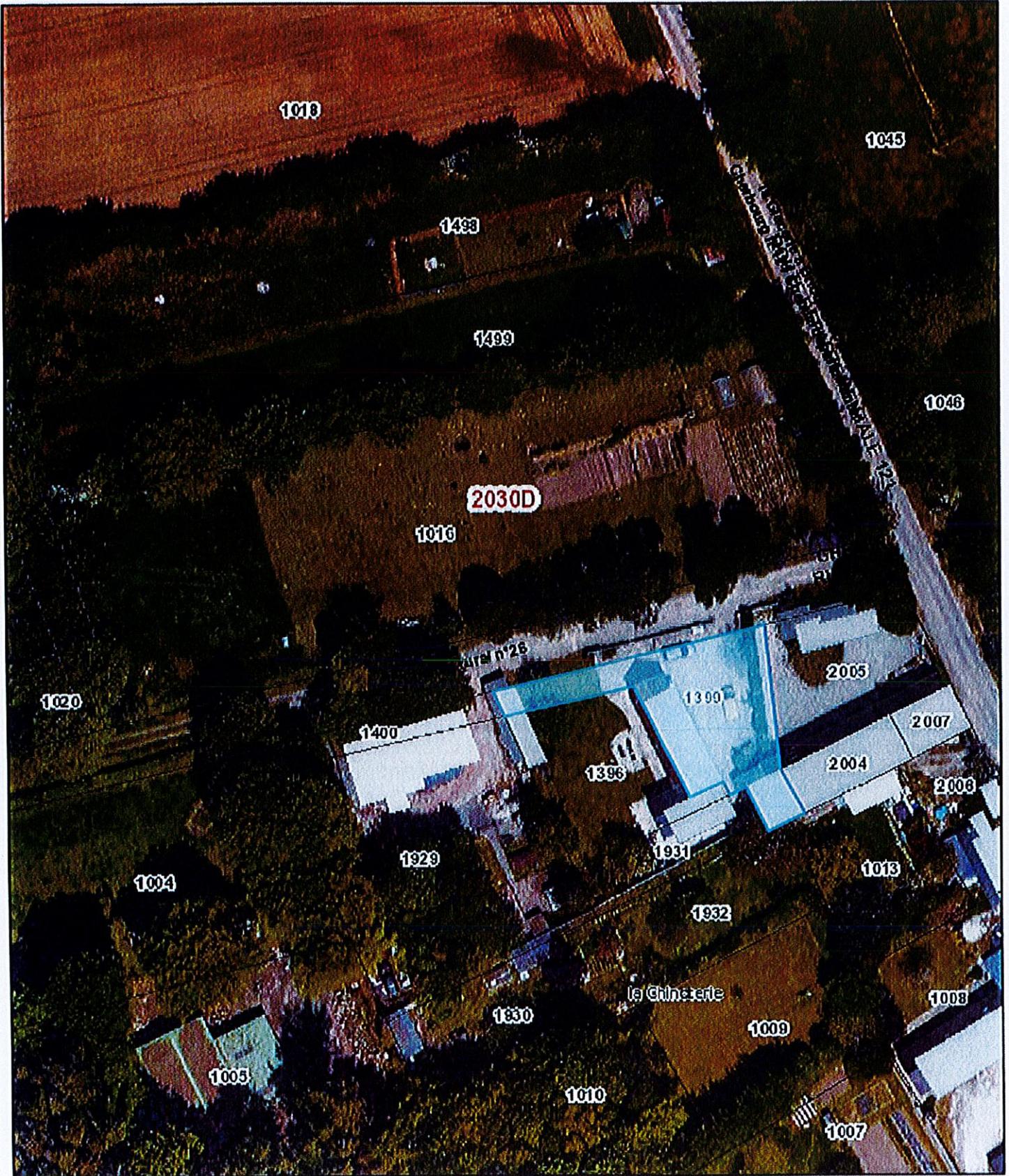
Signé électroniquement par : Muriel JOZEAU-MARIGNÉ

Date de signature : 05/08/2024

Qualité : Elue Tourisme, Ports de plaisance, sports nautiques et nautisme

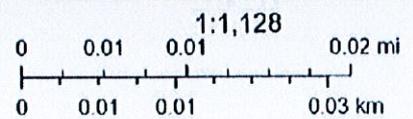


Titre à modifier



14/06/2024 10:44:39

- | | |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Rechercher une parcelle_Résultat du widget Requête | Hydrographie |
| Lieux-dits | Voirie |
| Lieux-dits | Divers linéaire |
| Bâtiments ech proche | Eglise |
| Bâti dur | Chemins |
| Bâti léger | Sentiers |
| Parcellaire | Rail de chemin de fer |
| Parcellaire Propriétaire Cherbourg-en-Cotentin | Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sports |
| Section cadastrale | Parking, terrasse, surplomb |
| Limite communale | N° voirie |



Cadastrre DGFIP 2022. Le Cotentin